



AFRIQUE CENTRALE

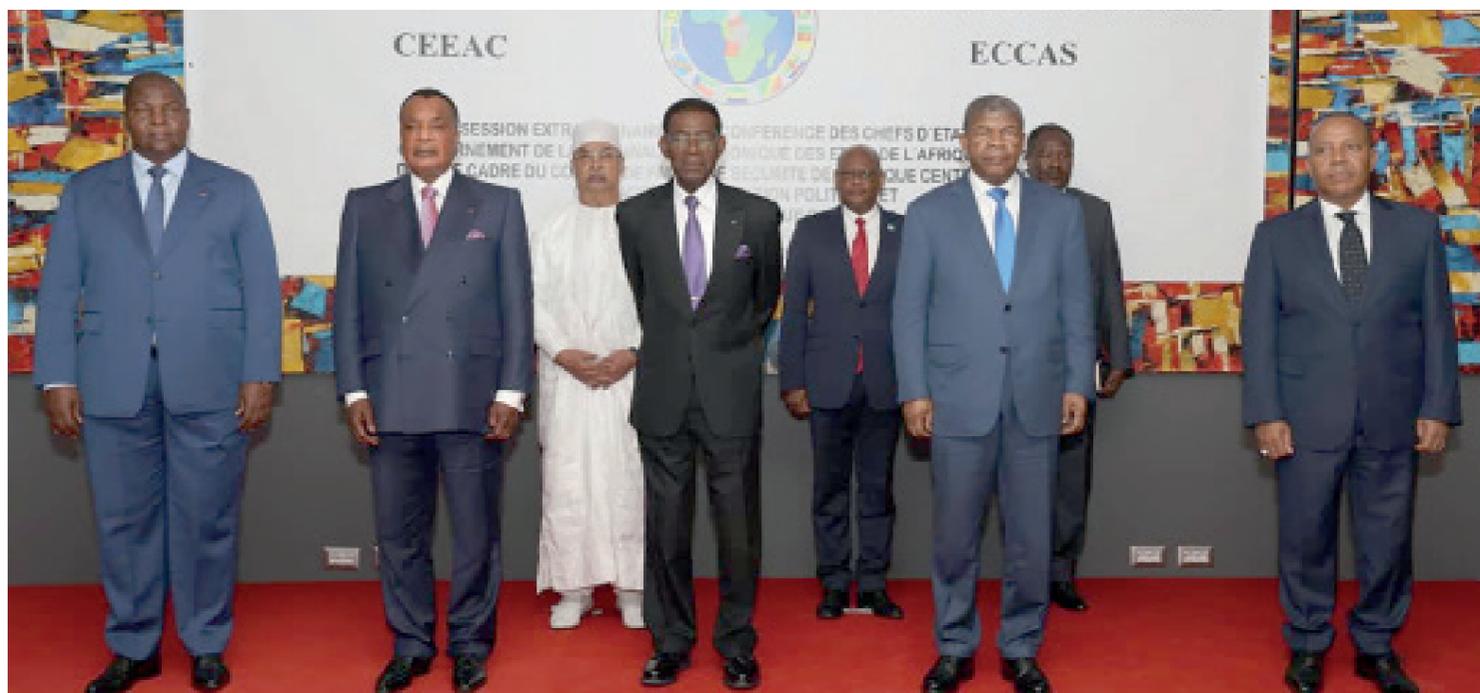
La CEEAC suspend le Gabon

Les dirigeants de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) ont décidé de suspendre, à l'issue de la 4e session extraordinaire tenue à Djibloho en Guinée équatoriale, le Gabon de toutes ses instances jusqu'à nouvel ordre.

Les chefs d'Etat et de gouvernement, qui ont pris acte du rapport du représentant gabonais sur « la situation politique et sécuritaire » dans ce pays, ont fixé aux militaires un délai n'excédant pas un an pour un retour à l'ordre constitutionnel.

[Page 16](#)

Les dirigeants de la CEEAC réunis le 4 septembre en Guinée équatoriale



JUSTICE

Sept ans de prison ferme pour « Morgan » et « Patou Casis »



Manounou Romuald, alias « Morgan »

La Cour criminelle de Brazzaville a condamné lundi le capitaine de police, Manounou Romuald, alias « Morgan », et l'adjudant de police, Séverin Brice Eyaba, dit « Patou Casis », respectivement ex-commandant et chef de bureau du Groupement de répression du banditisme (GRB) a sept ans d'emprisonnement ferme et des travaux forcés.



Séverin Brice Eyaba, dit « Patou Casis »

Jugés coupables avec trois autres co-accusés ayant pris la fuite, pour association des malfaiteurs, arrestations arbitraires, extorsion et abus de fonctions, ces deux chefs de la GRB sont également assujettis au paiement des montants de 5 à 20 millions FCFA à titre de dommages et intérêts aux victimes.

[Page 5](#)

DÉPARTEMENT DE LA CUVETTE

Un laboratoire vétérinaire sera implanté à Oyo



Visite du site de construction du laboratoire vétérinaire et une cité scientifique.

La ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique Delphine Edith Emmanuelle, a visité des sites à Oyo, département de la Cuvette, dans la perspective d'y installer un laboratoire

Une fois implanté, le laboratoire permettra de développer la recherche sur les pathologies qui touchent le bétail dans cette partie du Congo.

[Page 3](#)

ELIMINATOIRES COUPE DU MONDE 2026

Le Congo jouera ses matchs à l'extérieur

Le stade Alphonse-Massamba- Débat de Brazzaville figure parmi les stades non approuvés par la Confédération africaine de football (CAF) pour les éliminatoires africains de la Coupe du monde de la Fifa United 2026 pour les deux premières journées.

Cette décision contraint la sélection congolaise, les Diables rouges, à disputer l'ensemble de ces matchs à l'extérieur, en attendant une mise à jour sous réserve de la procédure d'inspection des stades de la CAF en vigueur.

[Page 16](#)

ÉDITORIAL

Langue maternelle

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Langue maternelle

Des facteurs exogènes et endogènes sont à l'origine de la disparition progressive des langues maternelles. Ce constat a conduit les Nations unies à instituer une journée de la langue maternelle. Au cours de la conférence-débat organisée sur le sujet le 21 février dernier, des chercheurs et linguistes ont relevé l'importance d'insérer les langues maternelles dans les programmes éducatifs dès le cycle primaire. Plusieurs raisons le justifient, selon eux.

En effet, des études ont démontré que le développement intellectuel des personnes qui ont été éduquées dans leur langue maternelle est plus rapide et le taux de réussite scolaire plus élevé. En outre, la langue maternelle aide l'enfant à se reconnaître et à préserver ses racines parce que le langage est non seulement un moyen de communication mais également un excellent canal de transmission de la culture.

De nombreux pédagogues ont aussi démontré qu'il est important de maîtriser les bases de sa propre langue avant d'apprendre une autre, car les connaissances acquises dans son idiome maternel sont facilement transposées à une seconde langue.

Actuellement, cet engagement est celui des éducateurs tant ils sont conscients combien la langue maternelle renforce la confiance chez l'enfant mais aussi crée un sentiment d'appartenance à la société et de reconnaissance de son identité. Plus que jamais, les gouvernants et la société civile sont appelés à jouer pleinement leur rôle pour le triomphe de ce combat.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Les journées citoyennes d'Owando, un cadre d'échanges

Prévues les 8 et 9 septembre prochains, les journées citoyennes et culturelles d'Owando permettront, entre autres, de mener la réflexion sur les problèmes sociopolitiques qui minent le chef-lieu du département de la Cuvette.

Initiées dans le cadre de la Dynamique des enfants d'Owando, ces rencontres sont une occasion de rassembler les participants autour des sujets communs pour réfléchir sur les problèmes réels concernant cette contrée avec des approches de solutions. « *La lutte contre le chômage en milieu jeune et la recherche des pistes de solutions pour l'endiguer constituent le premier centre d'intérêt. Il détermine la vision globale de la question même du chômage et de l'emploi des jeunes, notamment dans la perspective de les amener à se prendre en charge... Le deuxième centre d'intérêt, objet d'un exposé, consiste à inviter les membres de la dynamique à réfléchir dans le sens de traduire dans les faits la directive présidentielle se rapportant à l'agriculture en vue*



Le député Abel Joël Owassa Yaucka DR de bien accompagner et soutenir l'action du président de la République », a justifié l'initiateur de ces journées citoyennes et culturelles, le député de la première circonscription électorale

« Le besoin du vivre-ensemble constitue aujourd'hui une préoccupation majeure au cœur de tout enfant qui se réclame d'Owando, quel que soit le lien qui le rattache au terroir. Nous, les enfants d'Owando... à l'unisson, sommes engagés à œuvrer dans la Dynamique pour réfléchir sur les problèmes réels qui concernent Owando avec des approches de solutions, puis d'accompagner et de soutenir l'action du président de la République »

d'Owando, Abel Joël Owassa Yaucka.

Selon le premier questeur de l'Assemblée nationale, les résultats attendus à l'issue de ces échanges qui se veulent fructueux, sont la mise en place d'un répertoire de jeunes désœuvrés et déscolarisés formés dans le cadre de l'initiative privée ; la remise des diplômes aux participants. Il s'agit aussi de mettre en place une stratégie soutenant les actions ou réalisations du président de la République ; permettre aux cadres d'investir dans le domaine de l'agriculture, l'élevage et la pêche traduisant ainsi dans les faits la directive ; enfin

élaborer des plans d'intervention pour le soutien du secteur informel.

« *Le besoin du vivre-ensemble constitue aujourd'hui une préoccupation majeure au cœur de tout enfant qui se réclame d'Owando, quel que soit le lien qui le rattache au terroir. Nous, les enfants d'Owando... à l'unisson, sommes engagés à œuvrer dans la Dynamique pour réfléchir sur les problèmes réels qui concernent Owando avec des approches de solutions, puis d'accompagner et de soutenir l'action du président de la République », peut-on lire dans les termes de référence.*

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Un laboratoire vétérinaire sera implanté à Oyo

La ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, le Pr Delphine Edith Emmanuel, a procédé à une visite de prospection pour déterminer le lieu où seront érigés une cité scientifique et un laboratoire vétérinaire.

L'Agence internationale pour l'énergie atomique va appuyer le Congo dans la mise en place d'un laboratoire vétérinaire, a fait savoir la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, le Pr Delphine Edith Emmanuel. « Nous faisons donc la prospection des sites susceptibles d'abriter le laboratoire vétérinaire, ici à Oyo, dans le département de la Cuvette », a-t-elle déclaré.

Au-delà de former une génération de scientifiques et d'innovateurs, le laboratoire vétérinaire va permettre d'accentuer le contrôle sanitaire des productions ani-



males du pays. « Plusieurs pathologies qui touchent les hommes peuvent dé-

couler de la mauvaise gestion des espèces animales. Il faut donc créer des

conditions pour s'assurer que celles-ci ne soient pas source de maladies », selon

la ministre Delphine Edith Emmanuel.

En dehors des sites qui vont abriter le laboratoire vétérinaire et la cité scientifique pour promouvoir la recherche et l'innovation, la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, a également prospecté un site qui pourrait abriter la future université d'Oyo. Il s'agit d'un projet qui vise à rapprocher l'offre de formation des populations comme c'est le cas actuellement avec le projet de construction de l'université de Loango dans le département du Kouilou.

Rominique Makaya

GOUVERNANCE FORESTIÈRE

Le manque de financement freine le suivi des réformes

La mise en œuvre de l'Accord de partenariat volontaire (APV) conclu entre le Congo et l'Union européenne (UE) piétine en raison de l'inexistence d'un mécanisme pérenne de financement. Les parties prenantes liées à la transparence dans la filière bois sont réunies, depuis le 5 septembre, à Brazzaville, pour essayer de s'entendre sur une nouvelle approche et un plan de travail.

Le processus de l'APV-FLEGT, amorcé depuis 2010, est censé permettre à la République du Congo d'écouler normalement ses produits du bois sur le marché européen, en assurant la traçabilité des ressources. L'initiative conjointe Congo-UE qui s'appuie sur de bonnes pratiques d'exploitation durable de forêt entend contribuer à la lutte contre le trafic illicite du bois. Mais plus d'une année après le lancement de l'APV, de nombreux défis subsistent dans le déploiement des instruments de vérification de la légalité du bois. Selon le conseiller aux forêts et à l'industrie forestière, Marcel Moukissi, ces questions vont être débattues au cours de l'atelier de concertation nationale en vue du développement des propositions pour une théorie de changement et le plan quinquennal 2023-2027 de la mise en œuvre de l'APV/FLEGT en République du Congo.

Le premier des défis concerne la recherche de financement pour assurer le suivi du Système informatisé de vérification de la légalité du bois (SIVL), qui constitue l'outil important à la bonne gouvernance des forêts auprès des acteurs concernés et la délivrance de l'autorisation FLEGT.

« L'objectif principal de cet atelier, animé par le bureau d'étude TERA et financé par l'UE et l'Agence française de développement, est de sélectionner l'option stratégique la plus adaptée à la situation de la



Les parties prenantes doivent s'accorder sur la théorie du changement/Adiac

mise en œuvre dudit accord, afin de produire de manière participative et informée une première version de la théorie du changement associée au plan d'action quinquennal 2023-2027 », a indiqué Marcel Moukissi.

Les parties prenantes doivent s'accorder sur la théorie du changement associée et mener des discussions franches pour le succès de la nouvelle feuille, a insisté Carles Bracke, l'expert au cabinet TERA. Les acteurs impliqués dans la réforme doivent

aussi consolider les acquis du précédent plan quinquennal 2018-2022, notamment de la cellule de la légalité forestière et de la traçabilité, de l'administration chargée de la délivrance des certificats de légalité et des autorisations FLEGT pour toutes les expor-

tations de bois en grumes ou débités à destination du marché européen.

Les participants ont, par ailleurs, salué des « avancées significatives » depuis le lancement de l'APV, à savoir l'élaboration du document de la politique forestière nationale ; le développement d'une cinquantaine des procédures du contrôle du premier et deuxième niveau ; la révision d'un code forestier ; l'organisation d'une observation indépendante mandatée et non mandatée ; le déploiement du SIVL et d'un audit indépendant du système.

Fiacre Kombo

« L'objectif principal de cet atelier, animé par le bureau d'étude TERA et financé par l'UE et l'Agence française de développement, est de sélectionner l'option stratégique la plus adaptée à la situation de la mise en œuvre dudit accord, afin de produire de manière participative et informée une première version de la théorie du changement associée au plan d'action quinquennal 2023-2027 »

SOMMET DES TROIS BASSINS

Le programme des activités dévoilé

La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, coordonnatrice technique de la commission climat du bassin du Congo, Arlette Soudan Nonault, a présenté, le 1er septembre, à Brazzaville au corps diplomatique résidant en République du Congo, aux partenaires et aux ONG, le plan du sommet des trois bassins forestiers tropicaux et de la biodiversité.

Le sommet des trois bassins du Congo se fera en mode hybride et accueillera près de 2000 participants. Ce rendez-vous historique planétaire, qui se tiendra du 26 au 28 octobre au Centre international de conférence de Kintélé à Brazzaville, réunira les commissions des trois bassins, notamment l'Amazonie, le Bor-néo-Mékong et le Congo.

Ces assises se dérouleront autour de huit ateliers, cinq panels ainsi que des pavillons prévus pour les partenaires. A en croire la ministre de l'Environnement, tout est fin prêt pour les accréditations et pour ceux qui veulent s'inscrire, le formulaire d'inscription est en ligne.

Elle a dégagé quelques axes prioritaires qui seront mis en place parmi lesquels le programme de travail de financement pour la restauration des écosystèmes, le mécanisme financier et le marché carbone souverain. Un cadre de travail a été défini, structuré et planifié sur les plans institutionnel, technique, communication, po-

litique, logistique, mobilisation financière, contenu.

En outre, la ministre a fait savoir que le Congo travaille sur l'élaboration d'un texte qui permettra à tous les Etats membres de la commission climatique du bassin du Congo à avoir une législation en matière de marché du crédit carbone souverain afin d'assurer la pérennité de ces trois bassins. « *Nous voulons avoir une feuille de route, une stratégie commune tout en respectant nos différentes souverainetés qui visent à lever les fonds et à stimuler nos projets d'investissements* », a-t-elle révélé.

La coordonnatrice technique de la commission climat du bassin du Congo a fait aussi appel à la participation des partenaires et a sollicité leur appui. « *Nous avons besoin de vous pour être les relais auprès de vos Etats et de vos institutions dans lesquels vous êtes très impliqués. Vous êtes invités à se joindre au comité d'organisation en participant au groupe de tra-*



vail. Apportez vos contributions pour financer les projets qui émanent des trois bassins, certains encore en cours de constitution. Les fonds seront gérés par le Programme des Nations unies pour le dévelop-

pement (Pnud) afin de garantir la transparence de gestion des fonds », a-t-elle signifié. Les systèmes des Nations unies déploieront les plans d'action pour accompagner les Etats. « *L'écosystème, cette biodiver-*

« Une vue des partenaires techniques et financiers Adiac est indispensable pour préserver les vies sur la planète, elle est également importante pour l'économie planétaire », a martelé la représentante du Pnud, Adama Dian Barry.

Rosalie Tsiankolela

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



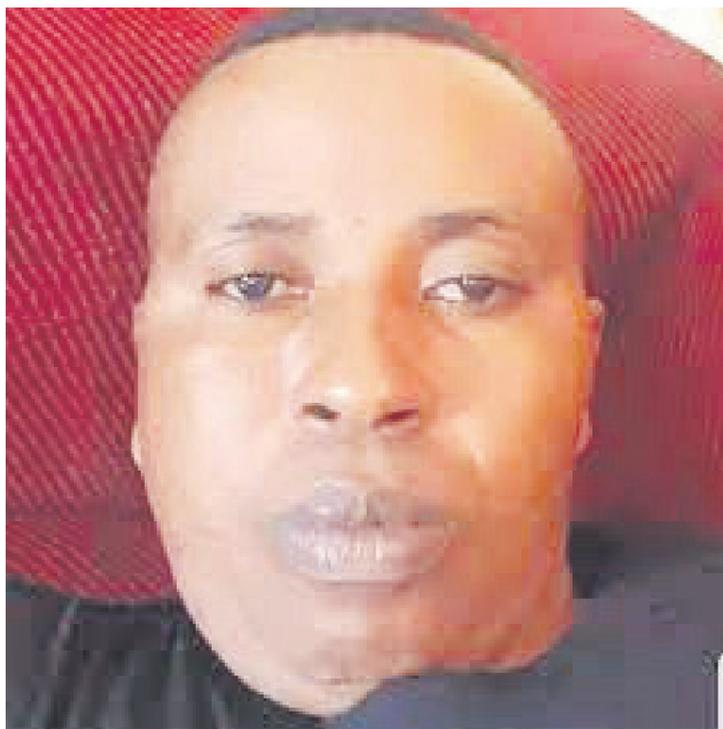
SESSION CRIMINELLE

Sept ans de travaux forcés pour le capitaine Morgan et Patou Casis

Poursuivis pour, entre autres, association des malfaiteurs, arrestations arbitraires, extorsion, recèle et abus de fonctions, l'ex-commandant du Groupement de répression du banditisme (GRB), le capitaine de police Manounou Romuald « alias Morgan » et l'ancien chef de bureau GRB Gampo-Ollilou, l'adjudant de police Séverin Brice Eyaba « Patou Casis » ont été condamnés à 7 ans de travaux forcés.

Le procès qui se déroulait depuis le 31 août au palais de Justice de Brazzaville, dans le cadre de la session criminelle, a connu son épilogue dans les premières heures de la matinée du 5 septembre. Si Morgan et Patou Casis ont écopé de sept ans d'emprisonnement ferme, leurs coaccusés (trois policiers) ayant pris la fuite, à savoir l'ancien chef de bureau GRB Pierre-Ntsiété, le brigadier-chef Hermelon Stève Ngolelé (Choupet », le brigadier-chef Master Landaho et le brigadier Kanga sont, quant à eux, condamnés à 15 ans de travaux forcés.

Les cinq policiers ont été reconnus coupables des faits qui leur sont imputés.



Manounou Romuald « alias Morgan »

Notons que le parquet général avait, dans ses plaidoiries, requis 20 ans de travaux forcés pour les in-

culpés. Les amendes vont de cinq à vingt millions FCFA à titre de dommages et intérêts alloués au vic-



Séverin Brice Eyaba « Patou Casis »

times. Pour l'adjudant de police Séverin Brice Eyaba « Patou Casis », un autre dossier l'attend ce 6 sep-

tembre devant la barre dans le cadre de l'affaire « Mère Alice ».

Parfait Wilfried Douniama

PROJET KOBIKISSA

Les points focaux formés sur la gestion des plaintes

Les points focaux du projet « Kobikissa » en français « Sauver » se réunissent en atelier du 5 au 6 septembre à Brazzaville sur l'opérationnalisation du mécanisme de gestion des plaintes.

Le mécanisme de gestion des plaintes est l'une des exigences de l'accord de financement du projet de développement des services de santé Kobikissa entre le Congo et l'Association internationale pour le développement conformément au plan d'engagement environnement et social de Kobikissa, a expliqué le coordonnateur du projet, le Dr Darius Eryx Mbou Essié, dans son allocution d'ouverture. Le projet couvre trente-neuf districts sanitaires sur les cinquante-deux que compte le pays. Les points focaux sont chargés d'enregistrer les plaintes et de délivrer les accusés de réception aux plaignants. Darius Eryx Mbou Essié a rappelé à cette occasion l'implication des points focaux qui contribueront à la mise en œuvre du projet pour l'amélioration de la qualité des soins et services de santé en vue d'inciter le public à fréquenter les centres de santé ainsi qu'au maintien de la cohésion sociale entre animateurs du projet et les communautés locales.

Le spécialiste en sauvegarde sociale du projet Kobikissa, Alexis Vincent de Paul Boyoko, a pour sa part défini le mécanisme de



Les points focaux en formation/Adiac

gestion des plaintes comme étant un outil qui donne la possibilité aux parties prenantes du projet de s'exprimer en cas de mécontentement.

Selon lui, ils sont libres de dénoncer la mauvaise gestion du projet, d'apporter leurs contributions et enregistrer les plaintes des plaignants : des

patients, le centre de santé où le personnel travaille sur l'approche de financement basé sur la performance.

« Le mécanisme développe

« Le mécanisme développe le savoir-faire car à travers le plan que le projet va faire dans le cadre de l'amélioration de ses services de santé, il va acheter les indicateurs qui permettront la disponibilité des médicaments, du personnel dans les centres de santé »

le savoir-faire car à travers le plan que le projet va faire dans le cadre de l'amélioration de ses services de santé, il va acheter les indicateurs qui permettront la disponibilité des médicaments, du personnel dans les centres de santé », a-t-il indiqué, ajoutant que « cette approche concerne aussi le domaine d'hygiène et d'assainissement sans oublier les fonds d'investissement ».

Lydie Gisèle Oko

APPRENTISSAGE DE LA LANGUE ALLEMANDE

Le ministre Jean-Luc Mouthou édifie les boursiers congolais du Cameroun

Le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire, et de l'Alphabétisation (Mepssa), Jean-Luc Mouthou, a échangé avec les cinq boursiers congolais en formation à l'école normale supérieure (ENS) de Yaoundé au Cameroun en séjour à Brazzaville, le 5 septembre.

La réception de ces boursiers congolais par le ministre Jean-Luc Mouthou, conduit par l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne au Congo, le Dr Wolfgang Klapper, s'inscrit dans le cadre de la redynamisation de la coopération entre la République fédérale d'Allemagne et la République du Congo dans le secteur éducatif. En effet, le 22 septembre 2021, il y a eu signature d'un mémorandum d'entente tripartite à Brazzaville, entre le ministère congolais de l'EPSA, représenté par Jean-Luc Mouthou, l'ambassade de la République fédérale d'Allemagne au Congo, représenté par le Dr Wolfgang Klapper, et le Goethe Institut Kamerun, représentées par Mme Thekla Worch-Ambara et Mme Ilka Seltmann. Ledit protocole d'accord posait les jalons d'un projet qui vise la vulgarisation et l'expansion de la langue allemande au Congo par des jeunes enseignants congolais hautement qualifiés, dotés de compétences nécessaires à dispenser cette discipline dans les établissements d'enseignement général du pays. Cinq boursiers ont été retenus pour suivre la formation à l'ENS de Yaoundé au Cameroun. Il s'agit de Gurvitch Jordy Bola, Don Brunel Aurcy Bouzycka, Harmelin Ropha Prince Baleketa et Monik-Fran-

çois Mayela Tsounga, Abe-Mego Massamba.

Prenant la parole en premier, le diplomate allemand a motivé les boursiers à poursuivre leurs études. « La réalisation de ce mémorandum arrive au bon moment où le Congo et l'Allemagne sont en train de renforcer leurs liens bilatéraux. A titre d'exemples, l'ambassade congolaise à Berlin est en train d'être renforcée au niveau du premier conseiller. En même temps, nous allons rouvrir probablement au mois de novembre le bureau de la risette à Brazzaville. Et au mois de janvier nous allons installer le Consul honoraire à Pointe-Noire. Ce sont des signes forts qui montrent que nous sommes en train de renforcer les relations bilatérales », a indiqué le diplomate allemand.

Selon lui, avec une bonne connaissance de la langue allemande, on peut facilement étudier au niveau des universités en Allemagne. Il y a également la facilité de trouver de l'emploi, parce que l'Allemagne cherche des jeunes spécialistes diplômés. Aussi, le Dr Wolfgang Klapper a exprimé sa reconnaissance envers le ministre Jean-Luc Mouthou pour avoir permis cette rencontre.



Les boursiers congolais posant avec le ministre Jean-Luc Mouthou et l'ambassadeur d'Allemagne au Congo/Adiac

Les boursiers congolais seront utilisés

Répondant à l'ambassadeur et s'adressant aux jeunes, le Mepssa s'est réjoui du niveau de la collaboration qu'ils ont mis en place il y a deux ans de cela. « On ne vous forme pas pour qu'on ne vous utilise pas. Nous sommes pressés de vous voir revenir dans votre pays, le servir, parce que les besoins en termes de formation sont manifestes », a-t-il signifié.

Jean-Luc Mouthou a rappelé qu'il fut un temps au Congo où l'apprentissage de la langue allemande, notamment dans tous les lycées était manifeste. Presque tous les

lycées du Congo avaient des enseignements en langue allemande, et depuis le temps est passé, le système éducatif congolais a perdu en termes d'apprentissage de la langue allemande, tout cela au détriment de nombreux jeunes qui voudraient s'ouvrir à toutes ces belles langues du monde, la langue allemande étant une de ces très belles langues parlées dans le monde. « Nous aimerions que nous revenons à ces pratiques d'antan et permettre à d'autres jeunes de pouvoir s'incruster dans cette possibilité. Votre mission est noble et fastidieuse mais nous ne doutons pas que vous allez la conduire à son

terme et que vous reviendrez d'ici participer comme nous d'ailleurs à cet effort de prise en charge, d'encadrement de la jeunesse congolaise de façon à ce qu'elle aussi à son tour puisse contribuer au développement global de notre pays », a-t-il ajouté.

Au Cameroun, ils apprennent trois formations en même temps. Ils sont à l'ENS de Yaoundé, à l'Institut Goethe pour l'approfondissement de la langue allemande, et sont encore formés par les Allemands en tant qu'enseignants d'allemand international.

Bruno Okokana

ONU

L'Afrique devrait obtenir un siège de membre permanent du Conseil de sécurité

L'un des pays africains devrait obtenir un siège de membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU à la suite de la réforme de l'organisation. C'est ce qu'a estimé le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, lors du sommet africain pour le climat qui se tient à Nairobi, la capitale du Kenya.

« Nous avons besoin d'un système financier international dont l'architecture favorise les pays en développement en général et les pays africains en particulier, et nous avons besoin d'une réforme du Conseil de sécurité [de l'ONU] dans lequel l'Afrique obtiendra enfin au moins un siège permanent », a souligné M. Guterres.

« Les institutions globales ont été mises en place après la Seconde Guerre mondiale lorsque de nombreux pays africains se trouvaient sous l'autorité des puissances coloniales. Aujourd'hui, on voit le rôle que cette injustice joue dans le contexte africain. Des institutions globales doivent se mobiliser pour garantir la représentation africaine et réagir aux besoins et au potentiel de l'Afrique. Les institutions financières internationales au Conseil de sé-



Antonio Guterres

« Les institutions globales ont été mises en place après la Seconde Guerre mondiale lorsque de nombreux pays africains se trouvaient sous l'autorité des puissances coloniales.

Aujourd'hui, on voit le rôle que cette injustice joue dans le contexte africain. Des institutions globales doivent se mobiliser pour garantir la représentation africaine et réagir aux besoins et au potentiel de l'Afrique. Les institutions financières internationales au Conseil de sécurité [de l'ONU], dans lequel l'Afrique n'a pas de siège permanent »

curité [de l'ONU], dans lequel l'Afrique n'a pas de siège permanent », a indiqué le secrétaire général des Nations unies. Le Conseil de sécurité de l'ONU compte quinze membres dont cinq permanents : la Russie, le Royaume-Uni, la Chine, les États-Unis et la France. Dix membres du Conseil, élus sur la base d'une répartition géographique régionale, ont le statut de membres non permanents. M. Guterres avait précédemment fait savoir que la plupart des pays membres de l'ONU reconnaissaient qu'une réforme du Conseil de sécurité de l'organisation mondiale s'imposait. Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, avait pour sa part déclaré que le Conseil de sécurité de l'ONU devrait être élargi en y incluant non pas des pays occidentaux, mais des pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine.

TASS

CRISE EN UKRAINE

La Russie ne se bat pas contre le peuple ukrainien, mais contre les partisans de Bandera

Lors de l'opération militaire spéciale, la Russie ne combat pas le peuple ukrainien, mais les «sous-humains et les partisans» de Bandera, a déclaré le président russe Vladimir Poutine lors d'une réunion du comité d'organisation russe Pobeda (Victoire).

«Il est nécessaire de rassembler et de montrer [les informations]. Pour qu'il n'y ait aucun malentendu pour savoir qui nous combattons. Pour qu'il soit clair quels objectifs nous poursuivons et qui est notre ennemi. Pas le peuple ukrainien, mais ces «sous-humains et leurs descendants». Il faut montrer la réalité», a-t-il souligné, parlant des victimes de Bandera en Ukraine, y compris des Juifs.

Selon lui, un quart du nombre total des victimes de l'Holocauste avait été éliminé par les nazis et leurs collaborateurs sur le territoire ukrainien. M. Poutine a cité des données historiques sur les répressions sur le territoire ukrainien : «Il s'agit de 1,5 million de personnes: femmes, personnes âgées, enfants. Si 6 millions ont été tués par les nazis au total pendant l'Holocauste, cela représente un quart, 25% des victimes.»

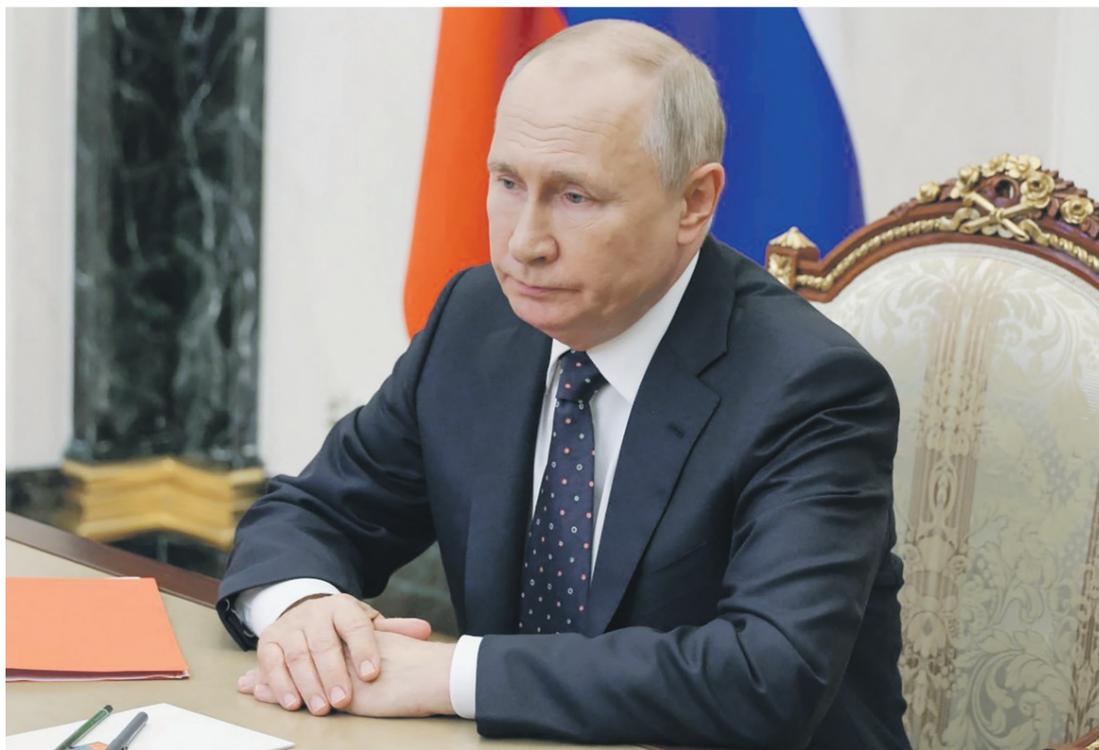
«Ce n'étaient pas des nazis ordinaires, c'étaient les mêmes collaborateurs, les partisans de Bandera qui donnaient des instructions directes. Les Allemands, même les troupes SS, ne considéraient pas possible de prendre part à ces répressions massives, ils ont pratiquement confié cette tâche aux nationa-

listes et antisémites locaux», a expliqué M. Poutine. Selon lui, «cela est directement lié à aujourd'hui».

Le nazisme a été vaincu en 1945, mais il n'a pas été éradiqué et il se manifeste notamment sous forme de russophobie, a-t-il pointé.

«Les nouveaux sens, les défis de notre époque montrent clairement que le nazisme, vaincu en 1945, n'a malheureusement pas été éradiqué», a affirmé le président russe. «Il se manifeste à nouveau par la russophobie ou l'antisémitisme et la glorification des criminels nazis, la propagande directe du nazisme dans les pays baltes, en Ukraine, sont devenus la norme, comme si le procès de Nuremberg n'avait jamais existé», a déploré M. Poutine.

De nombreux Européens ont perdu complètement la mémoire et la conscience et ils essaient de réécrire l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, a-t-il poursuivi.



«L'exposition ouverte de dossiers d'archives est une réponse digne à ceux qui, aujourd'hui,

sont en guerre contre le passé et qui, consciemment, au profit de la conjoncture politique

Le président russe Vladimir Poutine actuelle, souvent de l'ambition personnelle, déforment l'histoire. Comme nous le savons, ils ne sont pas rares», a déclaré M. Poutine. «Il y a des représentants de ce mouvement, pour le dire gentiment, en Europe, où de nombreuses personnes ont perdu complètement aussi bien la mémoire que la conscience», a ajouté le dirigeant russe.

TASS

«Il est nécessaire de rassembler et de montrer [les informations]. Pour qu'il n'y ait aucun malentendu pour savoir qui nous combattons. Pour qu'il soit clair quels objectifs nous poursuivons et qui est notre ennemi. Pas le peuple ukrainien, mais ces «sous-humains et leurs descendants». Il faut montrer la réalité»

NIGER

La France annonce la fin de ses opérations militaires

«Les troupes françaises déployées au Niger ne peuvent plus continuer de remplir leurs fonctions en matière de lutte antiterroriste et de formation de militaires locaux», a indiqué la cheffe de la diplomatie française dans une interview au journal Le Monde. Le Premier ministre nigérien a affirmé que les échanges sont en cours avec la France.

C'est désormais officiel, la France annonce la fin de ses opérations militaires au Niger. Dans une interview, Catherine Colonna a souligné que les troupes françaises étaient présentes au Niger à la demande des autorités nigériennes pour soutenir la lutte contre les groupes armés terroristes et pour fournir une assistance en matière de formation. «Aujourd'hui, cette mission ne peut plus être assurée, puisque nous n'avons plus, de facto, d'opérations menées conjointement avec les forces armées nigériennes», a déclaré la ministre. Cependant, en raison de l'absence de coopération opérationnelle avec les forces armées nigériennes, ces missions ne peuvent plus être menées à bien. Plus tôt, vendredi, le chef d'État français, Emmanuel Macron, avait martelé que la France ne prendra de décision sur le Niger qu'après des consultations avec le président élu Mohamed Bazoum. «Les décisions que nous

prendrons, nous les prendrons sur la base d'échanges avec le président Bazoum, quelles qu'elles soient», avait-il déclaré. Le président français avait également réitéré son soutien aux «décisions courageuses et claires prises» par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest «qui a décidé de condamner ce putsch, qui a pris des sanctions économiques et financières lourdes, et qui souhaite maintenant» une restauration de «l'ordre constitutionnel».

basées dans le pays se retirent «rapidement», tout en espérant «maintenir une coopération» avec la France. Le gouvernement nigérien a dénoncé des accords militaires avec Paris. Ali Mahaman Lamine Zeine a affirmé que les forces françaises «sont dans une position d'illégalité» et estimé que «les échanges qui sont en cours devraient permettre très rapidement que ces forces se retirent». «Ce qui nous intéresse c'est, si possible, de maintenir une coopération avec un pays avec qui on a partagé énormément

de choses», a-t-il ajouté. Les tensions diplomatiques sont à leur comble entre le régime militaire au pouvoir depuis le coup d'État du 26 juillet et la France

qui ne reconnaît pas leur légitimité. Quelque 1.500 soldats français sont stationnés au Niger pour participer à la lutte anti-jihadiste dans le cadre d'accords militaires bilatéraux. Le 3 août, les généraux qui ont pris le pouvoir par un coup d'État avaient dénoncé plusieurs de ces accords. L'un de ces textes contenait un préavis d'un mois, selon les militaires. Le Niger a, par ailleurs, retiré l'immunité et le visa diplomatiques de l'ambassadeur de France, Sylvain Itté, et exigé son expulsion. La déclaration de la cheffe de la diplomatie française intervient alors que, depuis vendredi, les participants à une manifestation

«Ce qui nous intéresse c'est, si possible, de maintenir une coopération avec un pays avec qui on a partagé énormément de choses»

La pression des manifestants

La déclaration de la cheffe de la diplomatie française intervient alors que, depuis vendredi, les participants à une manifestation

La pression des manifestants

Noël Ndong



PONTON MIZIKI FESTIVAL 30 SEPT > 1^{ER} OCT 2023



EN FACE DE LA VILLA MADIBA,
CÔTE SAUVAGE DE POINTE-NOIRE

© sebastien-gravouill.fr

YOUSSOUPHA • SUSPECT 95
LES BANTOUS DE LA CAPITALE • ZAO • L-HAD
DJ OMZO • DJ MISS MAK • DJ LEUZ ZARAK (ELECTRAFRIQUE)
CONQUERING LIONS • ZINA HOPE • PATERNE MAESTRO
BERLEABILEM • SPIRITANANDA • MACKTOOB • QUEENDORCELLE
HENDRY MASSAMBA • TYTY MEUF A PART • CHORALE IFC



PERENCO
CONGO



TICKET STANDARD 1 JOUR : 2 000 FCFA • 2 JOURS : 3 000 FCFA
TICKET VIP 1 JOUR : 6 000 FCFA • 2 JOURS : 10 000 FCFA
ESPACE ENFANTS 1 JOUR : 1 000 FCFA (CERTAINES ATTRACTIONS PAYANTES)
ESPACE PREMIUM 1 JOUR : 20 000 FCFA • 2 JOURS : 30 000 FCFA
PRÉVENTES À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE À L'IFC DE POINTE-NOIRE



www.banquepostale-congo.com

Suivez-nous sur  

INFORMATION A LA CLIENTELE

La Banque Postale du Congo porte à l'attention de son aimable clientèle, qu'en raison de travaux de rénovation, l'agence Koulounda, sise croisement avenue des 3 martyrs et de la tsiémé, rond-point Koulounda, fermera ses portes à compter du **lundi 11 septembre 2023** pour une durée de **quarante-cinq (45) jours**.

En conséquence, les clients sont invités, pendant la période des travaux, à effectuer leurs opérations dans les autres agences de la ville du **lundi au vendredi de 08h30 à 16h00** et le samedi de **09h00 à 12h00**.

Les Distributeurs Automatiques de Billets resteront fonctionnels.

La Banque Postale du Congo présente ses excuses pour le désagrément causé.



Pour plus d'informations,
contactez-nous au 2223

Notre ambition : *votre réussite*

MASSACRE DES MANIFESTANTS À GOMA

Une question écrite adressée au Premier ministre

Le massacre des manifestants, perpétré le 30 août dernier à Goma à la suite de l'appel d'une secte mystico-religieuse «Foi naturelle judaïque et messianique vers les nations» contre la Monusco, continue à alimenter la chronique politique.

Jusqu'à ce jour, des témoignages contradictoires fusent de partout pour expliquer les circonstances de ces incidents qui ont fait perdre la vie à une quarantaine de personnes, selon les dernières estimations. Alors que certaines langues pointent un doigt accusateur contre les forces de l'ordre dont les éléments auraient froidement tiré sur les manifestants, d'autres chargent plutôt la garde républicaine en mettant en exergue leur intervention musclée disproportionnée. Face à la controverse suscitée par ce drame, le député national Jean-Baptiste Muhindo Kasekwa a cru bon d'interpeller le Premier ministre Sama Lukonde via une question écrite déposée le 4 septembre au bureau du Parlement. Cette initiative parlementaire, dans son entendement, vise à éclairer l'opinion tant nationale qu'internationale sur ce drame qui endeuille cette partie de la République démocratique du Congo (RDC). À l'en croire, le



Une manifestation anti Monusco à Goma

Premier ministre est tenu de justifier l'intervention d'une unité des forces spéciales de la garde républicaine dans la répression des activistes avant le début de la manifestation proprement dite. En effet, après recoupage de quelques témoignages, il apparaît que les éléments de la police auraient fait une irruption à la radio et au temple de

la secte où ils ont procédé à quelques arrestations en guise de dissuasion. Leur action a cependant mal tourné du fait de la résistance rencontrée sur les lieux. Le lynchage d'un policier, dans la foulée, est le détonateur ayant enclenché la furie des forces de l'ordre. Des coups de feu ont retenti de partout de sorte qu'il devenait difficile d'identifier

les tireurs. Ce qui a nécessité l'intervention de l'armée face à une police dépassée et craignant d'autres complications, selon la version officielle. En plus des décès (une quarantaine selon plusieurs sources), plus d'une centaine de blessés ont été signalés.

Dans sa question écrite, l'élu du Nord-Kivu s'étonne que, devant l'extrême gravité

des faits, le gouvernement puisse s'interdire de prendre des mesures conservatoires à l'endroit des autorités politico-militaires provinciales impliquées. En réponse à sa préoccupation, une équipe gouvernementale constituée des vice-Premiers ministres chargés de la Défense nationale et de l'Intérieur et Sécurité ainsi que du ministre des Droits humains ont été dépêchés dans la ville de Goma pour s'enquérir de la situation. En attendant l'issue des enquêtes amorcées pour établir les responsabilités des uns et des autres, le commandant de brigade interarmées de la garde républicaine et le commandant du 19e régiment ont été arrêtés pour raison d'enquête. À noter que ces événements violents s'inscrivent dans une série d'attaques et de manifestations contre la mission de l'ONU en RDC, accusée d'inefficacité dans la lutte contre les groupes armés.

Alain Diasso

MATÉRIALISATION DE LUMUMBA-VILLE

Une délégation d'experts sur le terrain pour des études de faisabilité

Une forte délégation d'experts du ministère des Infrastructures et Travaux publics (ITP) a séjourné, il y a quelques semaines, à Lodja dans la province du Sankuru pour voir la faisabilité de la matérialisation du projet de construction de Lumumba-ville et d'apprécier les défis de la connectivité entre les grands centres importants et la RN1.

L'équipe conduite par le directeur de cabinet du ministre d'État chargé des ITP, Chrysostome Ila Ngongo, qu'accompagnait le secrétaire général aux ITP, le directeur général du Bureau d'études et d'aménagement urbain (BEAU) ainsi que les techniciens de l'OVD et de l'Office des routes a pris plus d'une semaine pour parfaire l'itinéraire retenu pour ce séjour.

Il s'agit des grands centres de ce coin de la République, à savoir les villes de Lodja, Lumumba-ville, Lusambo et Mbuji-Mayi. A partir de Lodja, c'est par route que ces férus des ITP avec en tête le directeur de cabinet, chrysostome Ila Ngongo, ont atteint Wembonyama en passant par le territoire de Tshube pour déboucher sur Lumumba-ville, jadis village natal de Patrice Emery Lumumba.

La modernisation de cette partie de la province du Sankuru tiendra effectivement compte de l'aspect environnemental et historique



La délégation des ITP visitant les différents sites

de la ville. De ce fait, pour préserver l'histoire, la maison familiale du héros national sera juste réhabilitée et non reconstruite. L'école où il a fait ses premiers pas devra plutôt être reconstruite afin de lui donner un aspect plus moderne pour une meilleure prise en charge des élèves. Une mairie digne d'une ville touristique surplombera

cette ville avec plusieurs annexes et bureaux administratifs. Des infrastructures routières quasiment inexistantes seront construites selon les normes urbanistiques. Il est prévu également la construction de l'aéroport international de Lumumba-ville à Lusambo, chef-lieu de la province du Sankuru. Le plan réalisé pour le développement

de Lumumba-ville en a tenu compte. Le site choisi à cet effet a été visité et bien apprécié par la délégation des ITP.

Pour rappel, c'est en janvier 2022 que le président de la République, Félix Antoine Tshisekedi, avait promis aux Sankuriens de faire de cet endroit « une ville moderne et touristique » en honneur de ce grand homme. Par ailleurs,

après la nomination et l'installation officielle des autorités politico-administratives qui devront gérer cette nouvelle agglomération, et surtout, de la réalisation par le BEAU du plan urbanistique de cette dernière, ses ressortissants, en l'occurrence le chef coutumier du village natal de Patrice Emery Lumumba se dit content de la présence de la délégation du ministère des ITP à Wembonyama, car elle marque l'effectivité du projet. De l'autre côté, la plus heureuse, c'est aussi la maire de Lumumba-ville. Environs deux ans après la prise officielle de ses fonctions, Micheline Ayaki Adjadjuni ne désespère pas. Toutes les actions entreprises sur fonds propres de sa municipalité prouvent à suffisance sa volonté de développer Lumumba-ville considérée par d'aucuns comme le berceau du nationalisme. Elle croit, mordicus, à la matérialisation de la promesse faite par le chef de l'État.

Blandine Lusimana

DROITS DE L'HOMME ET ÉLECTIONS

Paul Nsapu en audience chez Sama Lukonde

Le Premier ministre Jean Michel Sama Lukonde a reçu, le 30 août dernier à la Primature à Kinshasa, le président de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), Paul Nsapu Mukulu.

Plusieurs questions liées aux droits de l'homme avec en toile de fond le processus électoral étaient au centre de leurs échanges. « Nous avons fait un tour de table en ce qui concerne le contexte sociopolitique de notre pays par rapport aux questions des droits de l'homme. Nous, la CNDH, nous sommes obligés d'échanger avec d'autres chefs de corps, notamment le Premier ministre de notre gouvernement sur la situation qui prévaut actuellement. Nous avons également abordé la question des difficultés qui sont les nôtres par rapport à notre travail au quotidien : promouvoir et protéger les droits de l'homme, les enquêtes sur le terrain, également la préparation des élections, puisque les droits de l'homme sont dans tous les domaines. Ce sont des matières transversales et même dans le processus électoral, il y a les droits de l'homme, les droits de l'électeur, les droits du candidat », a déclaré à la presse Paul Nsapu Mukulu.

Le responsable de cette institution d'appui à la démocratie chargée de la promotion et de la protection des droits de l'homme en RDC a aussi fait part au chef du gouvernement de la mise sur

le pied, par son institution, d'un important programme visant à accompagner le processus électoral en cours. « Nous avons un programme de la CNDH qui concerne cette question importante des élections dont nous allons rendre des propositions à la nation d'ici peu. Nous sommes déjà à l'œuvre et nous allons accompagner ce processus. Cela demande que les autres organes auxiliaires à la préparation et à l'organisation des élections avec la Commission électorale nationale indépendante se mettent en ordre de bataille dans le bon sens, de sorte que nos élections soient couronnées de succès afin que, lors des élections de décembre, les Congolais puissent se retrouver », a souligné le président Nsapu Mukulu.

Selon le président du CNDH, le



Le Premier ministre Sama Lukonde et le président de la CNDH Paul Nsapu

« Nous avons un programme de la CNDH qui concerne cette question importante des élections dont nous allons rendre des propositions à la nation d'ici peu. Nous sommes déjà à l'œuvre et nous allons accompagner ce processus. Cela demande que les autres organes auxiliaires à la préparation et à l'organisation des élections avec la Commission électorale nationale indépendante se mettent en ordre de bataille dans le bon sens, de sorte que nos élections soient couronnées de succès afin que, lors des élections de décembre, les Congolais puissent se retrouver »

Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde a promis d'apporter son soutien à cette institution d'appui à la démocratie. « Il (le Premier Ministre, NDLR) est conscient. Et en tant que chef du gouvernement, il va nous aider à réussir nos activités et à atteindre les objectifs qui sont attendus de la CNDH », a-t-il affirmé.

Martin Engimo

SOMMET MONDIAL SUR LA TRANSFORMATION DE LA RDC

Guy Loando édifie les participants sur l'organisation spatiale

Ichanges Nations, une organisation internationale dédiée à la promotion de la coopération mondiale, du développement durable et de la paix, a organisé récemment à Kinshasa le Sommet mondial sur le thème « La transformation du potentiel de la République démocratique du Congo (RDC) et l'industrialisation de l'Afrique ».

L'un des orateurs à la rencontre de haut niveau, le ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando Mboyo, a exposé sur un thème non moins capital qui concerne son secteur, à savoir « Le rôle crucial du ministère de l'Aménagement du territoire dans la planification spatiale ».

Au cours de son exposé, Me Guy Loando Mboyo a eu des mots appropriés pour éclairer l'assistance sur les initiatives et les projets en cours visant à stimuler le développement durable et l'urbanisation stratégique de la RDC. Il a, en outre, souligné l'importance de l'harmonisation des politiques de planification territoriale pour atteindre les objectifs de transformation



Me Guy Loando Mboyo

économique du pays.

Les discussions animées et les échanges fructueux qui ont eu lieu tout au long de ce sommet ont mis en

lumière l'engagement collectif en faveur de la croissance économique durable et de l'industrialisation de l'Afrique.

Par la même occasion, Ichanges Nations a exprimé sa gratitude envers tous les participants, les orateurs et les partenaires qui

ont contribué au succès de ce sommet mondial. Tout porte à croire que les idées partagées et les initiatives discutées au cours de cette rencontre auront un impact positif sur la transformation de la RDC et sur l'essor de l'ensemble du continent africain.

Notons que le sommet mondial sur la transformation du potentiel de la RDC et l'industrialisation de l'Afrique a été rehaussé de la présence de la vice-présidente honoraire de la République de l'Équateur, Mme Rosalia Arteaga et de bien d'autres personnalités, notamment des leaders politiques, des experts en développement, des entrepreneurs et des acteurs-clés de la société civile.

Blandine Lusimana

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

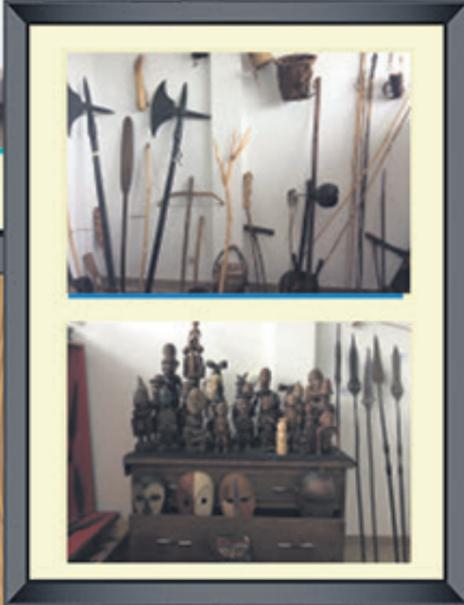
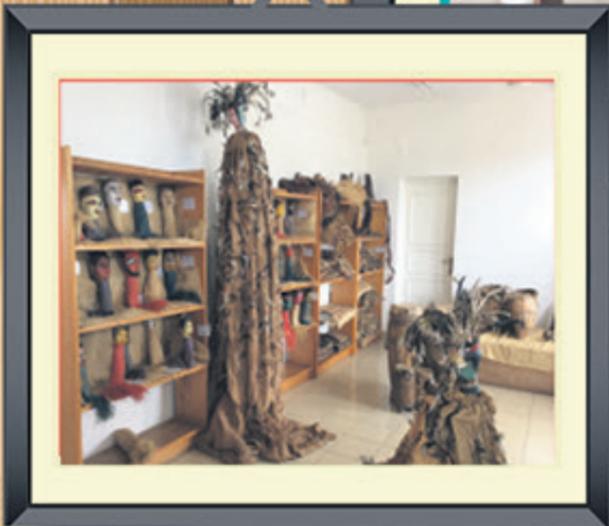
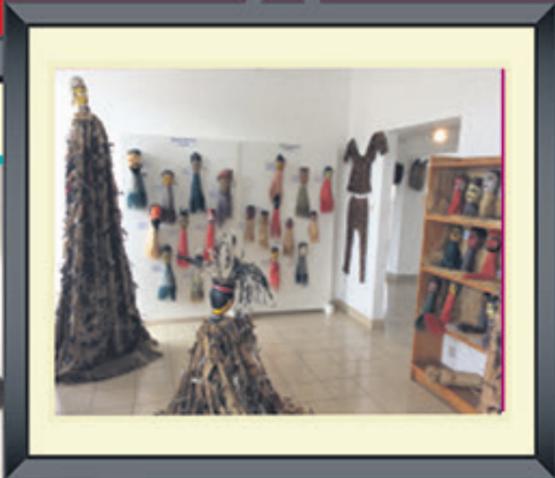
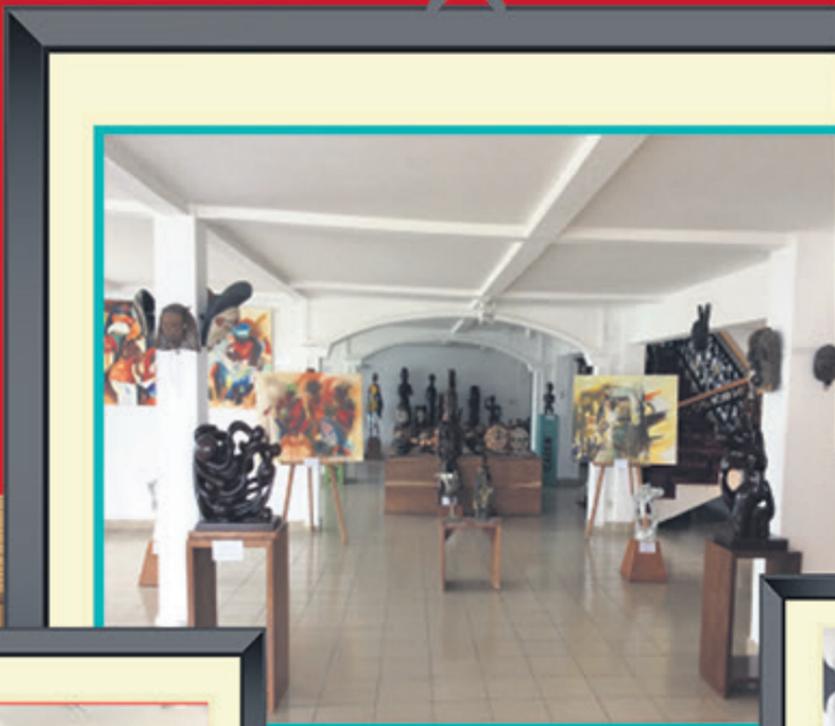
SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

MUSIQUE

Aya Nakamura entame une série de cinq concerts en Afrique

La chanteuse afro pop Aya Nakamura est attendue en Afrique pour une série de cinq concerts.

Prête à aller enflammer les scènes africaines par son style unique et ses tubes, Aya Nakamura se rendra tout d'abord à Kinshasa, en République démocratique du Congo, les 7 et 8 septembre. Ensuite, ce sera le tour de Brazzaville, rive droite du fleuve Congo, d'accueillir la chanteuse dès le lendemain 9 septembre. Plus tard, elle se produira à Bamako, au Mali, le 23 décembre avant de clore par une prestation, le 29 décembre à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

À l'occasion de son périple africain, les mélomanes des pays retenus pour sa tournée pourront la voir en personne, permettant de surcroît de tisser inmanquablement des liens plus profonds entre la star et son public sur le continent.

Une occasion de découvrir également l'auteure-compositrice-interprète franco-malienne, née le 10 mai



Aya Nakamura (à droite) après le plateau TV5 reçue par Dominique Tchimbakala (à gauche)/erickrissi.fr

1995 à Bamako, de son vrai nom Aya Coco Danioko, résidente à Aulnay-sous-Bois, dans la région parisienne, détentrice de records de «streams», actuellement artiste française la plus écoutée dans le monde.

L'interprète du single «Djadja» avait lancé sa carrière par un premier album timidement titré «Journal intime» en 2017 avant d'exploser sur Internet, sur les platines et dans les oreilles des mélomanes. Son dernier album à la sonorité zouk sorti en janvier dernier, d'après les statistiques, se dresse avec plus de 2,7 millions de streams sur Spotify en 24 heures, ainsi que 7 542 ventes sur l'ensemble des supports (81% en streaming, 17% en physique et 2% en téléchargement).

Comme à son habitude lors de ses concerts, l'artiste promet d'assurer des shows où elle donnera tout.

Marie Alfred Ngoma

EN VENTE

MATIERE DE LENTEUR
RECUEIL DE POESIE

Je réside dans les mots empruntés aux territoires faibles de la France ex-colonies de la partie poétique je réside dans les mots étroits, des mots chevilles qui me situent en langue intermédiaire entre deux pays m'appartenant deux pieds d'un homme à une tête.

Je réside dans les mots enroulés quand ne grandit pas le tonnerre pendant l'hiver et que les kits scolaires disparaissent et entrent dans le confort de vie avec tant de barge.

Essentiellement poète Omer Massem est universitaire et acteur culturel. Il vit à Brazzaville en République du Congo. Il est l'auteur de "Le Costeau sans manche" (2011), de "Ne plus voir, Partir ailleurs pour Jean-Baptiste Bismbe-Sambe" (2013), de "Les Fragments sauvagades" (2014), "Matière de lenteur", initialement publié en édition bilingue (français/français) en 2015, est son quatrième recueil de poésie.

15 €

les éditions +

Laurent TENGU

LE DROIT DES MARCHÉS PUBLICS DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA CEMAC
ÉTUDE COMPARÉE

ESSAI

Omer MASSEM

Ne laisse pas la nuit tomber sur tes épaules

POESIES DES CINQ CONTINENTS

L'Harmattan

Roland BEMBELLY

Code des Hydrocarbures du Congo

Notes, commentaires, jurisprudence et éléments de droit comparé

Roch Cyriaque GALEBAYI

Le Commandant Marien Ngouabi
(1938-1977)

Un leader charismatique et un modèle pour l'Afrique

Préface du Pr Théophile OBENGA

Jacques N'GOULOU

Paradoxe de l'agriculture congolaise

Préface de Jean Jacques BOUYA
Ministre de l'Aménagement du territoire et des Grands travaux

Noëilly Galoy

Les Grandes Femmes sont faites de petites filles

Édiivre

Sorel Etang

L'université de la forêt
Avec les Pygmées Akas

NOUVELLES TERRES

pub

Rigobert Sabin BANZANI

Le droit de l'urbanisme au Congo
Stratégies publiques de maîtrise foncière et pratiques privées

L'Harmattan Congo-Brazzaville

Placide Moudouou

PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

*Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.*



Un **Espace culturel** pour vos **Manifestations**

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gusso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

*Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)*



FOOTBALL

Le week-end des Diabiles rouges et des Congolais de la diaspora en France

Ligue 1, 4e journée

Victoire historique au Stade Océane où Le Havre remporte le premier de son histoire dans le Stade Océane (la dernière victoire en L1 avait eu lieu dans l'enceinte du stade Jules Deschaseaux) aux dépens de Lorient. Les Normands font voler en éclats les Merlus, jusqu'alors invaincus, sur le score de 3-0.

Entré à la 88e, Nolan Mbemba marque le premier but de sa carrière en L1 à la 90e+6 d'un tir du droit détourné par Talbi.

Loris Mouyokolo est resté sur le banc breton.

Warren Tchimbembé ne figurait pas dans le groupe de Metz, qui partage les points avec Reims (2-2). L'ancien Troyen n'a pas disputé la moindre minute cette saison. Inquietant.

Alexis Beka Beka n'était pas dans le groupe de l'OGC Nice, tombeur de Strasbourg (2-0). Côté alsacien, Dilane Bakwa est entré à la 64e, tandis que Junior Mwangi n'était pas sur la feuille de match.

Avec Bradley Locko titulaire, mais

sans Josué Escartin, non retenu, Brest partage les points avec Rennes (0-0).

Chrislain Matsima est resté sur le banc lors du succès de Monaco face à Lens (3-0).

Sans Yannik Mbemba, absent du groupe, Nantes prend un point face à Marseille (1-1). Les Canaris étaient réduits à dix depuis la 9e minute.

Albanie, 2e journée, 1re division

Le Partizani bat Laçi 1-0. Titulaire



Premier but en L1 pour Nolan Mbemba (DR)

en attaque, Archange Bintsouka a été averti à la 88e.

Allemagne, 3e journée, 1re division

Première entrée en jeu et premier but pour Niels Nkounkou, lancé à la 73e et auteur du but de l'égalisation de Francfort à la 87e face à Cologne (1-1).

France, 4e journée, 3e division

De retour dans le groupe après deux matches à l'infirmerie, Fred Dembi était titulaire lors de la victoire du Red Star à Martignes (1-

0). Remplacé à la 63e.

Kosovo, 4e journée, 1re division

Raddy Ovouka était titulaire lors du match nul concédé par Drita face à Dukagjini (2-2).

Roumanie, 8e journée, 1re division

Première titularisation pour Kablan Ngoma, floqué du numéro 10 et aligné sur l'aile droite de l'attaque, lors du match nul de Botosani face à Hermannstadt (2-2). Remplacé à la 78e. Botosani est lanterne rouge avec seulement 4 points.

Camille Delourme



Kablan Ngoma lors de sa première titularisation (DR)

CHANGEMENT DE NOM

Les enfants DIABATE Yassine Imrhane,

DIABATE Yannick Djibril,

DIABATE Cheick-Yvhane

et DIABATE Yanoli Ryan

s'appelleront désormais

DIABATE-BATHY Yassine Imrhane

DIABATE-BATHY Yannick Djibril

DIABATE-BATHY Cheick-Yvhane

DIABATE-BATHY Yanoli Ryan.

Un délai de trois (3) mois est accordé à tous ceux qui sont contre cette initiative pour faire opposition.

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du congo
et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir
la newsletter et restez informé des
principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr



**ABONNEZ VOUS
GRATUITEMENT**

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



AFRIQUE CENTRALE

Le Gabon suspendu des instances de la CEEAC

La Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) a décidé, le 4 septembre, de suspendre le Gabon « avec effet immédiat » de toutes ses instances « jusqu'à nouvel ordre » et annoncé la délocalisation provisoire du siège de l'Organisation de Libreville à Malabo, en Guinée équatoriale.

Si l'Organisation sous-régionale, réunie en sommet extraordinaire, le 4 septembre, à Dhibloho, en Guinée équatoriale, a réitéré sa condamnation du coup d'Etat militaire au Gabon, elle prend acte de la situation en cours dans ce pays mais maintient la pression en vue d'un « retour rapide » à l'ordre constitutionnel.

Outre l'hôte du sommet, le président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, ses homologues Denis Sassou N'Guesso, Joao Manuel Gonçalves Lourenço, Faustin Archange Touadéra, le Premier ministre de Sao-Tomé et Principe, Patrice Emery Trovoad, le ministre tchadien des Affaires étrangères Mahamat Saleh Annadif, ainsi qu'un représentant de la République gabonaise et des Nations unies étaient à Dhibloho. Le coup d'Etat survenu au Gabon, le 30 août, au terme duquel les militaires se sont emparés du pouvoir mettant fin aux fonctions du président Ali Bongo Ondimba était l'unique point à l'ordre du jour de cette rencontre au sommet convoquée à l'initiative du président équato-guinéen en sa qualité de vice-président en exercice de la CEEAC.

En rapport avec les mécanismes du Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale (COPAX),



les chefs d'Etat devaient aussi combler le vide juridique laissé par leur homologue déchu qui en assurait la présidence tournante. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo a donc pris la suite d'Ali Bongo Ondimba comme nouveau président en exercice de la CEEAC. Dans le communiqué final rendu public à l'issue du sommet, les chefs d'Etat ont pris acte du

La photo de famille des dirigeants de la CEEAC réunis le 4 septembre en Guinée équatoriale/DR

rapport du représentant gabonais sur « la situation politique et sécuritaire » dans ce pays se prononçant sur un délai de retour à l'ordre constitutionnel au Gabon à une durée n'excédant pas une année.

S'agissant du sort du président renversé retenu en résidence surveillée par les militaires : « La Conférence appelle les forces

de défense et de sécurité gabonaises à garantir l'intégrité physique de son Excellence Monsieur Ali Bongo Ondimba et sa famille ainsi que à assurer la protection des droits fondamentaux de tous sur toute l'étendue du territoire national ».

Par ailleurs, la Conférence a as-

suré le président centrafricain, Faustin Archange Touadéra de son soutien pour la mission de facilitateur qu'il devra mener au nom de l'Organisation en direction des parties gabonaises avec l'appui des Etats membres et de la Commission de la CEEAC.

Elle « exhorte également les partenaires bilatéraux et multilatéraux du Gabon, en particulier l'Organisation des Nations unies (ONU) à soutenir le processus d'un retour rapide à l'ordre constitutionnel en République gabonaise où le dialogue politique a toujours été privilégié par les acteurs nationaux en toute circonstance ».

Le sommet de la CEEAC se réunissait pendant qu'à Libreville, la capitale gabonaise, le général Brice Clotaire Oligui Nguema, meneur du putsch du 30 août, était investi président de la transition devant les corps constitués nationaux et étrangers. Dans son discours de circonstance, l'ex-chef de la Garde républicaine n'a pas fixé de date pour la fin du régime transitoire qui s'installe. Il a néanmoins annoncé la mise en place sans délai d'un nouveau gouvernement et tracé sa feuille de route.

Gankama N'Siah

ELIMINATOIRES DE LA COUPE DU MONDE 2026

Le Congo menacé de jouer ses matches à l'extérieur

C'est acté. Le stade Alphonse-Massamba-Débat n'est pas homologué pour abriter les matches comptant pour les éliminatoires de la Coupe du monde 2026. Si rien n'est fait dans les délais, les Diables rouges vont disputer tous leurs matches des éliminatoires de la Coupe du monde en dehors du pays. Ce qui serait un grand coup dur.

La campagne éliminatoire débute au mois de novembre. Le Congo est dans un groupe relevé avec le Maroc, la Zambie, le Niger, la Tanzanie et l'Erythrée. Selon le calendrier publié, les Diables rouges seront reçus lors des deux premières journées respectivement le 13 novembre par la Zambie et 21 novembre par l'Erythrée. Les Diables rouges joueront leur premier match à domicile le 3 juin face au Niger. Le terrain reste à déterminer puisque le stade Alphonse-Massamba-Débat ne figure pour l'instant pas sur la liste des terrains retenus pour abriter les éliminatoires de la prochaine Coupe du monde. Cette liste est spécifique aux éliminatoires africains de la Coupe du monde de la Fifa 2026 pour les première et deuxième journées. La liste définitive des stades approuvés pour les journées 1 et 2 pourra être mise à jour sous réserve de la procédure d'inspection des stades de

la CAF en vigueur.

Le stade mythique de Brazzaville était déjà en sursis. Il n'avait obtenu qu'une autorisation provisoire pour accueillir les matches comptant pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations qui se jouera en Côte d'Ivoire en 2024. Sa pelouse synthétique qui ne répond plus aux normes mérite d'être remplacée par une nouvelle. Le report de quelques mois de la troisième journée des éliminatoires de la CAN 2023 semblait donner une marge de manœuvre au Congo dans sa vision de changer la pelouse du stade. Mais les lignes n'ont pas bougé malgré le fait que les autorités étaient conscientes du risque.

Elles n'ont pour l'instant pas pu se donner les moyens pour que le Complexe sportif Alphonse-Massamba-Débat réunisse les conditions exigées. Le rapport de la CAF avait d'ailleurs précisé les travaux à réa-



Les Diables rouges pourront jouer leurs matches à l'extérieur/Adiac

liser en commençant par le gazon artificiel du stade qui ne se trouve plus en bon état. Il n'est plus droit, les vitres écrasées par le manque d'entretien, notamment le manque du passage régulier du balai-brosse. Conséquence : On ne peut plus jouer

un match sur ce terrain. Le Congo complète ainsi la liste des pays contraints de jouer à l'extérieur comme le Bénin, Burkina Faso, Burundi, Centrafrique, Tchad, Djibouti, Erythrée, Eswatini, Ethiopie, Gambie, Guinée, Kenya, Lesotho, Madagads-

car, Namibie, Niger, Sao Tomé, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Ouganda, Zambie et Zimbabwe. La petite marge de manœuvre qui reste sera très décisive pour le stade Massamba-Débat.

James Golden Eloué